



Permutations 2011

> POURQUOI DE SI MAUVAIS RÉSULTATS ?

Le ministère refuse de confirmer officiellement nos analyses mais il y a des silences qui valent assentiment. Les suppressions de postes massives impactent à double titre les possibilités de changement de département.

De façon évidente en diminuant drastiquement le nombre de chaises, le « *jeu de chaises musicales* » tourne court. Ce phénomène est, de plus, amplifié par la frilosité des recteurs qui donnent des calibrages très timides. Certains départements n'ont pas ouvert les

vannes à l'entrée et très peu à la sortie, préférant maintenir des collègues plutôt que prendre le risque d'un surnombre. Cette attitude hypothèque les possibilités de faire des chaînes longues satisfaisant un maximum de personnes.

Pour le SE-UNSA la profession ne peut pas ainsi faire les frais du dogme de l'orthodoxie budgétaire. Les Recteurs doivent redonner de la fluidité au changement de département.

Ginette Roussel

Il faut réparer le mauvais résultat dès cette année

Après le mauvais résultat du **A**cru 2011 du mouvement informatisé (29,19%), le ministère s'est enfin décidé à discuter en réunissant les organisations syndicales le 22 mars. Le SE-UNSA a posé fortement deux demandes. Pour chercher à corriger dès cette année cet échec, la première demande consiste en des incitations aux recteurs depuis le ministère pour qu'ils dépassent les seuls mouvements à l'intérieur de leur académie et cherchent réellement à faire aboutir un maximum de situations. La seconde demande réitère notre volonté de permettre aux collègues en disponibilité ou en congé parental de dépasser le blocage de leur barème en prenant en compte ces années.

Compte-tenu du très mauvais taux de satisfaction, ces deux demandes sont enfin entendues. Le SE-UNSA regrette qu'il faille en passer par l'épreuve des faits au détriment des collègues pour que les choses aient une chance de bouger.

Le SE-UNSA répercutera ces demandes de correction des mauvais résultats de la phase informatisée dans les académies et départements en même temps qu'il portera les dossiers confiés par les collègues.

Extrême tension !

A force de le lui répéter sur tous les tons, le ministère commence peut-être à mesurer l'extrême tension pour les enseignants du premier degré qui conjuguent colère et désespoir après le cru 2011 du mouvement interdépartemental informatisé.

Il faut que ça bouge !

Les représentants du SE-UNSA ont concentré leur déclaration liminaire à la CAPN du 17 mars sur ce sujet. Ils ont exigé l'accès aux informations qui justifieraient la chute du taux de réussite ainsi que les grandes disparités en fonction des départements : calibrage par département, gestion des majorations handicap et éclaircissements sur l'algorithme.

Ils ont réitéré leur demande de prise en compte des années de séparation, la reconnaissance des situations sociales ainsi qu'un bilan précis pour les collègues au départ d'Ile de France.

Pour le SE-UNSA, alors que les conditions de travail se détériorent, que les carrières s'allongent, il est insupportable que le droit à mutation se dégrade, lui aussi, de cette manière. Le SE-UNSA demande l'attention et la transparence pour le respect des collègues.

Le Ministère a provoqué un groupe de travail exceptionnel le mardi 22 mars. Le SE-UNSA y a fait entendre la voix des enseignants désespérés et a exigé que la phase des inat/exeat vienne corriger les résultats désespérants de l'édition 2011 du mouvement interdépartemental.

Continuez à adresser vos courriers de demande d'explications à :
Ministère de l'Éducation nationale-Direction générale des ressources humaines-72, rue Rénault- 75243 Paris cedex 13.

N'oubliez pas la mention « *Copie au SE-UNSA* » et adressez-nous la copie de votre courrier.

